

COMMUNE DE CHARVONNEX
585 route du Chef-lieu
74370

Le Maire, Jean-François GIMBERT

HAUTE-SAVOIE

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°44/2020

Objet : travaux route de l'Eglise

LE MAIRE

Vu la demande de l'entreprise EIFFAGE pour des travaux de réseau de télécommunications ;
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers et des chargés de travaux ;

ARRETE

Article 1

Du 27/10/2020 au 10/11/2020 inclus la circulation sur la route de l'Eglise sera perturbée (sur la portion située entre la route des Contamines et la Côte de la Fruitière).
La circulation sera alternée manuellement.

Article 2

L'entreprise chargée des travaux mettra en place la signalisation appropriée et laissera un accès aux riverains et aux services de secours.

Article 3

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Affiché le
Notifié le

Certifié exécutoire le

Le Maire, Jean-François GIMBERT

Fait à Charvonnex, le 26/10/2020

Le Maire



Jean-François GIMBERT